

L'HISTORIEN ET LES MÉMOIRES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE

SOS Mémo...

- Le titre de mon travail – « les mémoires, lecture historique » (thème 1 de l'année). Il y a deux termes importants : mémoires et histoire. Ce sont deux éléments différents. Il faut pouvoir les définir, sachant que le sujet de base traite de la Seconde Guerre mondiale. C'est une période ancienne, les témoins en sont de plus en plus rares. Cependant, c'est une période toujours d'actualité (voir les cérémonies de septembre 2013 à Oradour-sur-Glane, de mai 2015 au Panthéon à Paris).
- Une problématique : comment se construisent et évoluent les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ?
- Des repères très nombreux. Je choisis d'en analyser quatre :
 - 1964 – transfert des cendres de Jean MOULIN au Panthéon.
 - 1973 – publication de *La France de Vichy* de l'historien américain R. PAXTON.
 - 1995 – discours du président Jacques CHIRAC au Mémorial du Vel' D'Hiv'.
 - 2005 – inauguration à Paris du MÉMORIAL de la Shoah.
- Des personnalités : le titre du thème sous-entend de connaître des historiens, des ouvrages, donc des personnalités ayant marqué cette évolution des mémoires.
 - Une biographie sur *Jean Moulin, l'unificateur* d'Henri MICHEL (1964).
 - Les polémiques autour de l'ouvrage de Robert O. PAXTON (1973).
 - Les travaux de Serge KLARSFELD, *Vichy-Auschwitz, le rôle de Vichy dans la Solution Finale* (1983).
 - Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli* (2002).
- Des mots : que sont les mémoires ? Qui transmet ou entretient ces mémoires ? Les mémoires sont-elles identiques ? Quel travail réalise l'historien(ne) ? Que dire sur les lieux de mémoire (P. NORA) ?
 - la mémoire juive peut tout d'abord être étudiée au travers de témoignages (P. LEVI, E. WIESEL, S. VEIL).
 - la résistance, la collaboration, les déportations s'illustrent ensuite avec les procès des années 1980 (Barbie, Papon, Bousquet, Touvier), mais également un documentaire *Shoah* de Claude LANZMANN. Le terme de génocides est à employer au pluriel (les Juifs, les Tziganes).
 - La notion de « devoir de mémoire » est au centre d'une loi (1990 : loi Gayssot), elle donne aussi lieu à des polémiques (Pierre VIDAL-NAQUET, Max GALLO).
 - La cérémonie du 27 mai 2015 avec l'entrée au panthéon des dépouilles de Germaine TILLION, Geneviève ANTHONIOZ-DE GAULLE, Jean ZAY, Pierre BROSSOLETTE.

Conseils

- Je me familiarise avec les indications (repères, personnalités, mots) en travaillant sur un tableau qui me permet de voir comment se construisent et évoluent les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.
- J'évalue mes connaissances en m'entraînant avec des questions à choix multiples. La période étudiée étant très longue, il faut que j'apprenne à situer des événements, des personnalités qui me permettent de construire une composition ou de réaliser une analyse critique d'un document.

Un tableau récapitulatif

CETTE ANNÉE-LÀ	1964	1973	1995	2005
De quel événement est-il question ?	Transfert des cendres de Jean MOULIN au Panthéon	<i>La France de Vichy</i> de Robert O. PAXTON	Discours du président CHIRAC au Mémorial du Vel' d'Hiv'	Mémorial de la Shoah inauguré à Paris
De quelle(s) mémoire(s) est-il question ?	Une mémoire « officielle » autour d'une France résistante	Réveil des mémoires, (re)découverte de la collaboration, de Vichy (Pétain, Laval, statut des Juifs)	Des mémoires autour des notions de « devoir », de « travail ». Une reconnaissance de la responsabilité de Vichy dans les déportations	
Un(e) historien(ne) en lien avec cette mémoire, un témoin ayant publié un ouvrage sur le sujet	Henri MICHEL et sa biographie <i>Jean Moulin, l'unificateur</i> , P. LEVI, <i>Si c'est un homme</i>	Robert O. PAXTON,	H. ROUSSO et E. CONAN, <i>Vichy, un passé qui ne passe pas</i> P. VIDAL-NAQUET, <i>Les assassins de la mémoire</i>	J.P. RIOUX, <i>La France perd la mémoire</i> , A. WIEWORKA, <i>L'ère du témoin</i>
Des personnalités à connaître (présidents, ministres, politiques)	Charles de GAULLE	Georges POMPIDOU	Jacques CHIRAC, Simone VEIL, Serge et Beate KLARSFELD	
Des références (littérature, cinéma), des lieux de mémoire, des conséquences	Alain RESNAIS réalise <i>Nuit et Brouillard</i> (1956), Le Mont Valérien (1960)	Marcel OPHÜLS, <i>Le Chagrin et la Pitié</i> (1971) Claude LANZMANN, <i>Shoah</i> (1985) Procès Barbie (1987) Papon (1997).	R. BOSH, <i>La Rafle</i> (2009) S. VEIL, <i>Une vie</i> (2007) Mémorial de la Shoah à Paris (2005)	

Documents incontournables

■ Un lieu de mémoire, le Panthéon

« Aux grands hommes, la patrie reconnaissante » : inscription sur le fronton du bâtiment.

En 1791, sous la Révolution française, c'est un décret de l'Assemblée Constituante qui fait de cette ancienne église dédiée à sainte Geneviève un lieu destiné « au culte des grands hommes de la patrie ». Il se situe sur la rive gauche de la Seine, dans le V^e Arrondissement de la capitale. 71 personnalités y ont leur tombe ou une urne funéraire.

Pour ce qui concerne les mémoires de la Seconde Guerre mondiale, les personnalités qui y sont enterrées et régulièrement citées dans les ouvrages d'histoire sont :

- 19 décembre 1964 : transfert des cendres de Jean Moulin,
- 27 mai 2015 : les cendres de Germaine Tillion, Geneviève De Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette, Jean Zay.

D'autres grands noms liant la guerre et la littérature, les sciences ou l'engagement dans la résistance doivent être mentionnés. Mais, ces personnalités ne sont pas forcément entrées au Panthéon uniquement pour leurs actes de résistance :

- 1948 : Paul Langevin,
- 1987 : René Cassin,
- 1988 : Jean Monnet,
- 1996 : André Malraux.

Sources : www.paris-pantheon.fr/

■ Étudions d'abord le discours de 1964

Le 19 décembre 1964, André Malraux évoque avec émotion le parcours de résistant de Jean Moulin. Les dernières phrases sont ici retranscrites :

« Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique et les combats d'Alsace, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la Nuit... Commémorant l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : "Écoute ce soir, jeunesse de mon pays, ces cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisses-tu, cette fois, les entendre : elles vont sonner pour toi."

L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce Chant des partisans que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité, puis psalmodier dans le brouillard des Vosges et les bois d'Alsace, mêlé au cri perdu des moutons des tabors, quand les bazookas de Corrèze avançaient à la rencontre des chars de Rundstedt lancés de nouveau contre Strasbourg. Écoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le Chant du Malheur. C'est la marche

funèbre des cendres que voici. À côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la Justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé; ce jour-là, elle était le visage de la France... »

Source : www.charles-de-gaulle.org/

Commentaire de document

Après-guerre, une mémoire officielle autour de la résistance, le discours de 1964

❶ **Qui est Jean Moulin ?** (1899-1943)

Aujourd'hui, des écoles, des salles communales, des places portent le nom de cet ancien préfet, qui a choisi de ne pas suivre Vichy et de rejoindre de Gaulle dans la résistance à Londres en septembre 1941. En mars 1943, il atterrit à Melay (petite ville de Bourgogne). Son nom est attaché au CNR ou Conseil National de la Résistance, une tentative afin d'unifier les réseaux de résistance en France, CNR né à Paris le 27 mai 1943. Mais le 21 juin de la même année, il est arrêté à Caluire-et-Cuire (Rhône), torturé par la Gestapo de Lyon, dirigée par Klaus Barbie. Le 8 juillet, sa mort est officiellement déclarée en gare de Metz. En juin 1983, une plaque commémorative est inaugurée dans cette même gare. Aujourd'hui, trois musées, plus de 430 écoles, collèges et lycées portent le nom de ce résistant.

❷ **Qui est l'auteur de ce discours, André Malraux ?** (1901-1976)

André Malraux prononce cette oraison le 19 décembre 1964. C'est un écrivain et intellectuel français dont la carrière est depuis plusieurs années marquée par ses engagements politiques. Anticolonialiste et antifasciste, il est célèbre pour *La Condition humaine* (1933), *L'Espoir* (1937). Il s'est engagé dans la guerre d'Espagne aux côtés des Républicains.

En 1964, la France commémore les 20 ans de la libération de Paris. À cette occasion, André Malraux prononce un discours dont les termes rappellent la vie de Jean Moulin dans la résistance, mais également le choix du lieu, le Panthéon, symbole de l'hommage de la patrie à ses grands hommes.

❸ **Quelles sont les indications concernant la guerre, la Résistance ?**

Les évocations de la guerre sont nombreuses. Le premier personnage auquel Jean Moulin est associé est celui de Philippe de Hauteclocque, dit « Leclerc », militaire français (1902-1947), personnage de référence dans la libération de la capitale, dont la sépulture se trouve dans le tombeau de la crypte des Invalides (rive gauche de la Seine dans le VII^e Arrondissement de Paris).

Il y a aussi tous les mots liés à la résistance. Le peuple de l'ombre (ainsi que l'armée des ombres) est constitué d'hommes et de femmes, souvent anonymes auteurs d'actes de résistance. Les 8000 femmes mortes en déportation, le camp de Ravensbrück se réfèrent aux « oubliées » de la guerre : les femmes. En effet, le camp allemand de Ravensbrück est uniquement réservé aux femmes. La résistante Germaine Tillion l'a connu et en reviendra vivante en 1945. Le *Chant des Partisans* (dont les paroles en Français sont rédigées en 1943) devient l'hymne de la résistance. L'expression « *Nuit et Brouillard* » se rapporte à un décret des autorités nazies du 7 décembre 1941. Selon ce décret, les ennemis du Reich sont

condamnés à la déportation mais surtout à l'oubli, car leur disparition se fait sans laisser aucune trace.

Enfin, le discours fait quelques allusions aux combats de la France dans les colonies en Afrique, ou à la libération de la France métropolitaine en 1944. Ici, Malraux fait un parallèle avec son propre parcours de résistant et de chef de guerre, puisqu'en septembre 1944, à la tête de la Brigade d'Alsace-Lorraine, il participe à la campagne de la Première Armée française, dans les Vosges et en Alsace.

❁ **Quelles autres personnalités du Panthéon sont mentionnées ?**

En fin de discours, André Malraux fait un parallèle avec d'autres grands hommes présents au Panthéon. L'un est un écrivain célèbre du XIX^e siècle, les deux autres sont des personnalités politiques, associées à la République et son histoire.

- Victor Hugo (1802-1885) symbolise à la fois la littérature et l'engagement politique. Républicain, il est condamné à l'exil, durant les 20 années du Second Empire (1852-1870). L'auteur des *Misérables* (1862) meurt en 1885. La III^e République lui rend hommage avec des obsèques nationales qui le conduisent au Panthéon.
- Sadi Carnot (1837-1894) est président sous la III^e République. Sa famille est célèbre : des sciences à la politique, elle reste profondément attachée à la république. Depuis 1894, Sadi Carnot repose au Panthéon, aux côtés de son grand-père Lazare.
- Jean Jaurès (1859-1914) est le symbole du socialisme. Soutien des mineurs de Carmaux lors de leurs grandes grèves (1892-95), il est aussi dreyfusard. En 1914, Jaurès est un pacifiste, opposé à l'entrée en guerre de la France. Pour ses positions, est assassiné par un nationaliste français. C'est en 1924 qu'il entre au Panthéon.

❁ **Quelle mémoire de la guerre est illustrée ?**

Dans l'évolution des mémoires de la guerre, tout évoque une France **résistante**. La cérémonie se situe à Paris, 20 ans après la libération de la capitale. Il est question du mythe **résistancialiste**. En 1987, l'historien français **Henri Rousso** évoque ce terme pour désigner une construction des gaullistes et des communistes : après-guerre, il faut apaiser le pays, donc les Français ont résisté. La collaboration, Vichy, la période de l'épuration sont très peu mentionnés. Les lois d'amnistie, les procès permettent de vite oublier les périodes noires de la guerre et de la libération. Entre 1945 et 1970, en France, quelles mémoires sont alors commémorées ? Bien entendu, la République rappelle le rôle du général de Gaulle. Son appel à la résistance du 18 juin 1940 est, depuis 1945, un moment de réunion des anciens combattants et des associations de résistants. Sous la IV^e République, le 8 mai (1945) est fête nationale, le dernier dimanche d'avril devient, en 1954, la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation. Tout est fait autour d'une mémoire commune, celle de la résistance. Dans ce contexte, le discours d'André Malraux (1964) symbolise cette union autour du sacrifice de Jean Moulin à la résistance. En 1970, Charles de Gaulle, premier président de la V^e République meurt.

Le cinéma, la télévision, les historiens se penchent sur la guerre. Les approches sont différentes. En fait, elles suivent l'évolution des mémoires de la guerre. Il est d'usage de citer au moins trois références audiovisuelles :

- En 1956, « *Nuit et Brouillard* » d'Alain Resnais. Un documentaire de 32 minutes retrace la vie des prisonniers dans les camps de concentration et d'extermination

nazis. Ce film est réalisé avec le concours de l'historien Henri Michel, qui a publié des ouvrages de référence sur la résistance et la Seconde Guerre mondiale.

- En 1971, « *Le Chagrin et la Pitié* » de Marcel Ophüls. Un autre documentaire qui évoque la vie des habitants de Clermont-Ferrand (région Auvergne) entre 1940 et 1944. C'est le réveil des mémoires, mais un réveil douloureux qui ravive les plaies de l'occupation.
- En 1985, l'œuvre patrimoniale de Claude Lanzmann « *Shoah* » présente sur 10 heures des témoignages, des images illustrant l'extermination des Juifs d'Europe dans les camps de concentration et d'extermination. Les noms d'Auschwitz-Birkenau, de Treblinka, de Chelmno (tous des camps d'extermination polonais) sont constamment exposés. C'est le réveil des mémoires.

Quel plan possible pour une composition sur le sujet des mémoires de la Seconde Guerre mondiale?

« L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France » est un sujet qui s'inscrit dans une période historique longue. Donc, je dois montrer des évolutions : d'une mémoire à plusieurs mémoires, d'une mémoire officielle au réveil des mémoires, tout en liant le sujet aux travaux des historiens. Une composition se structure généralement autour d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion. Le sujet s'étend sur une longue période. De fait, on pourra le rédiger en le divisant en trois périodes chronologiques. En introduction, je définis le sujet, je rappelle la problématique énoncée, je présente mon plan.

Introduction – Le terme de mémoires est associé aux souvenirs, aux faits passés et à la manière de les transmettre. Pour la Seconde Guerre mondiale, les porteurs de mémoires se rattachent à la résistance, à la collaboration, aux déportations, aux militaires, aux civils. Il existe plusieurs « véhicules » des mémoires : des témoignages d'abord, des lieux ensuite. Généralement, le plan proposé se divise en trois parties chronologiques :

I/ 1945-années 1970. Une mémoire officielle, autour du mythe de la France résistante. En 1947, en Italie, Primo Levi publie *Si c'est un homme*, témoignage de sa déportation et de son incarcération à Auschwitz-Birkenau. Son ouvrage passe quasi inaperçu, ne se vend qu'à quelques exemplaires. Voilà l'ambiance autour des déportations après-guerre. Elles n'intéressent que peu de monde. En France, le « mythe » de la France est évoqué pour la première fois en 1987 par l'historien français **Henri Rousso**. Au sortir de la guerre, la France se reconstruit. Après le GPRF de 1944-46 (Gouvernement Provisoire de la République Française), la IV^e puis la V^e Républiques sont mises en place. La résistance est symbolisée par deux courants politiques : les gaullistes et les communistes. Plusieurs symboles et événements y sont liés. Sous la V^e République du président **de Gaulle**, citons l'inauguration du mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (1960), le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon (1964). Au cinéma, le documentaire *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais (1956) est à mentionner. C'est une commande du Comité d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale, Comité présidé par l'historien Henri Michel. Auteur d'une biographie sur Jean Moulin, l'historien Henri Michel est un acteur important de la résistance dans le Var. Des travaux d'historiens permettent de bâtir également une mémoire de cette France résistante. Il faut retenir Robert Aron et son *Histoire de Vichy* (1954). Les rôles de Pétain et du gouvernement de collaboration y sont minimisés. Le tournant est opéré en 1969-1971 avec *Le Chagrin*

et la Pitié de Marcel Ophüls. Bâti sur des témoignages, ce documentaire de quatre heures retrace la vie quotidienne des habitants de Clermont-Ferrand (région Auvergne) durant la période de l'Occupation. Mais en 1969, sous la V^e République du président de Gaulle, l'unique ORTF (Office de Radiodiffusion de la Télévision Française) en refuse sa diffusion à la télévision. Le documentaire sort donc au cinéma. C'est la première fois que le cinéma s'ouvre à la collaboration et à une approche différente de la France dans la guerre. Une autre époque s'annonce : celle du réveil des mémoires.

II/ Années 1970-années 1990, le réveil des mémoires. En 1973, l'historien américain Robert O. **Paxton** consacre ses travaux à la *France de Vichy*. Ces travaux remettent en cause les précédentes études et mettent en lumière une collaboration plus active et présente de Vichy aux côtés de l'occupant. Cet ouvrage provoque réactions et critiques. D'autres historiens français reprochent à Paxton d'avoir passé sous silence les nombreux actes de résistance, souvent anonymes, réalisés par les Français dans leur quotidien. En 1978, le premier grand bouleversement est celui de la publication du *Mémorial de la Déportation des Juifs de France* par les époux Serge et Beate Klarsfeld. Entre 1987 et 1997, le second changement se constitue autour de quatre procès : Klaus Barbie, Paul Touvier, Maurice Papon, René Bousquet. Le premier est responsable dès 1943 de la Gestapo de Lyon, connu pour avoir torturé Jean Moulin et déporté de nombreux Juifs, dont les enfants d'Izieu. Le second est en 1944 chef de la Milice de Lyon. Il est le premier Français condamné pour crimes contre l'humanité. Le troisième est un haut fonctionnaire de Vichy accusé d'avoir fait déporter 1 600 Juifs de Bordeaux vers Drancy. Le dernier est secrétaire général de la police à Paris sous le régime de Vichy. L'époque est malheureusement propice à des discours qui mettent en cause voire nient ces crimes : ce sont les révisionnistes et les négationnistes. La loi les punit désormais : en 1990, le député communiste Jean-Claude Gayssot donne son nom à une loi qui réprime toute forme de négationnisme, de xénophobie et d'antisémitisme. L'historien Pierre **Vidal-Naquet** leur répond dans *Les Assassins de l'Histoire* (1995). D'autres polémiques apparaissent, cette fois liées au passé du président de la République française François Mitterrand (deux mandats entre 1981 et 1995), dans *Un passé qui ne passe pas* d'Henry **Rouso** en 1994. Né en 1916, François Mitterrand se rallie à Vichy en 1940, avant d'entrer dans la résistance en 1942. C'est ce passé complexe que l'historien révèle au public, passé confirmé dans la biographie que Pierre **Péan** consacre au président Mitterrand, la même année. Tous deux montrent les hésitations des Français face à la défaite de 1940. Choisir Pétain et Vichy tout en étant contre l'occupation nazie, pour se tourner ensuite vers la résistance. Tous ces travaux illustrent le rôle essentiel des témoins, des historiens dans la connaissance et le traitement des mémoires de cette guerre.

III/ Après 1995, des mémoires et des commémorations. La notion de devoir de mémoire fait son apparition autour de commémorations liées à des journées précises de la guerre, à des discours et des lieux. Des images marquent l'opinion publique. D'abord en **juillet 1995**, le discours de Jacques Chirac, président de la République, est prononcé à l'occasion du 53^e anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv. Des mots importants sont prononcés, autour de la collaboration active de Vichy aux côtés de l'occupant nazi dans la déportation des Juifs de France. Ensuite, en **2005**, à Paris, le même président Chirac inaugure le Mémorial de la Shoah, qui se structure autour du mur des noms, du mémorial des enfants, du mur des Justes, d'un centre de documentation juive contemporaine. L'image qui y est souvent associée montre le président accompagné de Mme Simone Veil, rescapée d'Auschwitz-Birkenau, ancienne ministre de la Santé, auteure d'*Une Vie* (2007), dans lequel elle raconte sa jeunesse dans les camps d'extermination. Le **4 septembre 2013**, à Oradour-sur-Glane, les présidents français François Hollande et allemand Joachim Gauck se rendent sur les lieux du martyre de ce village de la Haute-Vienne. Ils tiennent la main à Robert Hébras, un des derniers survivants

de ce massacre, qui aura fait 642 victimes. Enfin, le **27 mai 2015**, une cérémonie fait entrer au Panthéon quatre figures de la Résistance, deux hommes et deux femmes : Jean Zay, Pierre Brossolette, Geneviève Anthonioz-de Gaulle, Germaine Tillion. Jean Zay est un ancien ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts sous le gouvernement du Front Populaire. En 1940, il est arrêté et emprisonné. Pierre Brossolette est un journaliste, très actif dans la Résistance. Tous deux sont morts en 1944, le premier assassiné par la Milice, le second s'est défenestré plutôt que de parler sous les tortures de la Gestapo. Germaine Tillion et Geneviève Anthonioz-de Gaulle sont emprisonnées à Ravensbrück, camp allemand au nord de Berlin, tristement célèbre pour être un camp réservé aux femmes et aux enfants. Germaine Tillion meurt en 2008, à 101 ans. Dans sa vie, consacrée à l'ethnologie, elle a écrit de nombreux ouvrages sur sa spécialité ainsi que de ses missions en Algérie. En 1988, son témoignage sur *Ravensbrück* rappelle son incarcération dans ce camp entre 1943 et 1945, en tant que NN (*Nacht und Nebel*, condamnée à disparaître sans laisser de trace). Geneviève Anthonioz-de Gaulle est la nièce de Charles de Gaulle. En 1944, elle a 24 ans, elle est arrêtée et transférée au camp de Ravensbrück. Ces quatre personnalités, figures de la Résistance, évoquent à la fois l'histoire et les mémoires de la guerre, toujours d'actualité.

En conclusion, cette longue période allant de 1945 à nos jours étudie les rapports entre les mémoires et l'histoire. Elle montre des évolutions : d'une mémoire officielle au réveil des mémoires, pour aboutir à des liens très étroits entre devoir de mémoire(s) et histoire. Les mémoires sont multiples : la Résistance, la collaboration, Vichy, les déportations. Les lieux sont également symboliques : ils se situent surtout dans Paris et autour de la capitale, mais il faut mentionner d'autres régions : les côtes normandes, les villes de Lyon, Marseille, Oradour-sur-Glane. Aujourd'hui, c'est le temps de l'histoire qui s'écrit aussi bien dans des livres que dans des fictions cinématographiques. En 2010, la réalisatrice Roselyne Bosch est à l'origine d'un film *La Rafle*, qui relate la rafle du Vel d'Hiv du 16 juillet 1942. Cette fiction qui se base sur les souvenirs d'un petit garçon juif illustre un épisode de la guerre qui n'a justement pas laissé d'images. La Rafle est une construction historique basée sur des témoins mais avec l'aide des travaux et de contributions d'historiens.

Test

Plusieurs réponses sont possibles.

1/ Le fait d'exterminer systématiquement une population, de façon organisée, pour des raisons liées à une religion, une couleur de peau, une appartenance à un groupe ethnique :

- a/ Racisme
- b/ Génocide
- c/ Crime contre l'humanité

2/ Un docteur en chimie, connu pour être le premier à avoir publié un témoignage sur l'univers concentrationnaire, en 1947 :

- a/ Elie WIESEL
- b/ Max GALLO
- c/ Primo LEVI

T
E
S
T